

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Lettre de l'Archevêque Primat d'Irlande.
Mgr. Cullen, Archevêque d'Armagh et Primat d'Irlande, adresse à l'Unités la lettre suivante au sujet des calamités dont le fanatisme protestant accable en ce moment cette contrée malheureuse.

« Au milieu de tant de souffrances, une seule pensée peut nous procurer quelque consolation, c'est que la patience et la résignation de ces pauvres victimes de la faim les rendront dignes de peupler le ciel de saints ; une seule réflexion peut nous fortifier, c'est que ces émigrants sans nombre qui quittent nos rivages ou en sont infortunément chassés, sont destinés à lever l'étendard de la croix dans des contrées lointaines et à porter la lumière de l'Évangile à des nations assises dans les ombres de la mort.

« Les malheurs qui nous menacent près de nous sont de la nature la plus affligeante. On attaque notre foi de toutes les manières possibles. Des hommes pervers et égares, poussés par l'hostilité la plus envenimée contre la vérité, s'efforcent d'arracher de notre sol la foi catholique de nos ancêtres ; pour y substituer la détestable ivraie de l'hypocrisie et de l'infidélité.

« Ces émissaires de l'erreur et de la persécution, n'ayant entre eux aucuns principes fixes sont divisés en une foule de sectes disputantes et contradictoires ; n'ayant aucune doctrine commune, un seul sentiment les réunit, leur haine contre la sainte Église catholique, leur commun désir d'outrager, de couvrir d'ignominie la chaste épouse de Jésus-Christ.

« Il serait impossible de décrire les innombrables et basses manœuvres dont ces apôtres du mensonge se servent pour faire réussir leurs perfides desseins ; impossible aussi de calculer les sommes énormes qu'ils dépensent pour pervertir les âmes rachetées par le sang précieux de notre divin Sauveur. Leur but principal est de répandre dans toute l'étendue de notre patrie des écoles d'erreur pour que les jeunes imaginations des enfants y soient imbuës de doctrines anti-catholiques ; des écoles où on s'efforcera sans cesse d'exciter dans leurs tendres âmes des sentiments haineux contre le catholicisme, contre le clergé, et même contre la sainte mère de Dieu. Afin d'engager ces malheureux enfants à boire à cette fatale coupe, ils les séduisent par des promesses de vivres, de vêtements et d'argent. Il est aisé de voir combien de pauvres enfants, presque nus, affamés, peuvent difficilement résister à de semblables amorces. On doit vivement regretter que plusieurs des écoles entretenues aux frais du Trésor public soient, elles aussi, dirigées dans de pareils principes, et que les enfants, les orphelins de marins ou soldats catholiques qui viennent le long de la rive ou les intérêts de l'Angleterre, soient obligés d'apprendre des catéchismes et des bibliques protestantes, pour être ainsi amenés à renier la foi de leurs pères.

« Je n'ai pas besoin de vous faire observer, à vous, Monsieur, qui connaissez si bien notre position, que la presse quotidienne est le plus puissant instrument du prosélytisme de nos ennemis, et qu'ils s'en servent avec une adresse, une activité incroyables. Nous avons, il est vrai, pour nous défendre, quelques journalistes catholiques très capables ; quelques écrivains protestants nous traitent même avec une généreuse impartialité ; mais lorsque nous les comparons à ces innombrables combattants rangés en bataille contre nous, il semble qu'on doive les compter presque pour rien.

« Afin d'aider la presse quotidienne dans

ses manœuvres contre nous, les sociétés du prosélytisme anglican publient régulièrement des pamphlets, des écrits sans nombre, tous remplis de grossières insultes et de hideuses calomnies contre notre religion, répandant ces publications criminelles dans les cabanes et les mansardes des pauvres, les semant sur les chemins, et même les expédiant à grands frais dans tous les coins du pays.

« Si plusieurs membres de l'Église anglicane se plaisent à jouir en paix des amplexes revenus de leur facile charge, sans faire violence aux consciences de leurs pauvres voisins catholiques, il est trop vrai cependant que beaucoup d'autres sont sans cesse occupés à déverser du haut de leurs chaires, des torrents d'injures et d'invectives contre le catholicisme, et qu'ils sont prêts à donner la main à tous les sectaires ou mécréants, quels qu'ils soient, pourvu que ceux-ci s'attaquent à eux dans leur guerre acharnée contre l'ancienne foi de la chrétienté. Et, chose étrange ! une taxe énorme est levée sur les populations catholiques de l'Irlande pour le soutien d'hommes employés à de telles œuvres.

« D'ordinaire de nouveaux anxieux, tels que des colporteurs de Bibles, des prédicateurs de rue, se sont joints à nos nombreux ennemis. Ce sont en général des hommes de basse classe, ignorants, sans éducation, sans connaissance de la vérité, et dont souvent les antécédents ne sont guère édifiants. C'est sans doute pour cela qu'on les a jugés aptes à poursuivre cette guerre sans exemple de calomnies et d'outrages. On leur paie deux ou trois livres sterling par mois. Ces singuliers recruteurs du mensonge épient le pauvre à son passage sur la voie publique, ils s'introduisent furtivement dans sa cabane, pour injecter son esprit de leur doctrine empestée. L'argent ! l'argent ! voilà leur grand argument. Dès qu'ils aperçoivent un homme montrant de l'hum, un enfant accablé de misère, ils s'empressent de leur crier :

« Venez ! venez voir à nous. Renoncez à votre foi, abandonnez vos pratiques de dévotion envers la sainte vierge Marie, et nous soulagerons vos besoins. » Si le pauvre demeure ferme dans sa foi, on lui refuse tout espèce d'assistance. Lorsque nous considérons la conduite de ces hommes, nous ne pouvons nous empêcher de nous rappeler les paroles adressées à notre divin Sauveur par le tentateur : « Si tu te jettes à mes pieds pour m'adorer, je te donnerai tous les royaumes de la terre. »

« Ce qui aggrave la force et la consistance des hostilités dirigées contre nous, c'est que nous avons en Irlande le système le plus complet d'éducation protestante, commençant avec les écoles paroissiales et se terminant à la grande Université de Dublin, boulevard de l'anglicanisme en ce pays. Ces institutions sont entièrement sous le contrôle du clergé protestant et profondément imbuës de son esprit. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'elles possèdent de riches propriétés, dont la plupart appartenait jadis à l'Église catholique.

« On nous avait dit : « Le Gouvernement vous donnera des collèges où vos doctrines religieuses seront respectées. On nous a, en effet, donné ces collèges ; mais vous savez que, jugés d'ingrats à la foi et aux mœurs des fidèles, ils ont été reprochés par un Synode de tous les Evêques d'Irlande réunis à Thurles. Pour vous donner une idée de l'esprit dans lequel ces collèges sont dirigés, il me suffit de vous dire que, dans le collège établi à Belfast, sur vingt-deux professeurs et maîtres, il n'y en a qu'un de catho-

liques, et que ceux huguenots français, des presbytériens écossais et d'autres sectaires y ont été amenés pour former et diriger les jeunes esprits des enfants catholiques d'Irlande. Ces renseignements précis vous feront comprendre la grandeur de nos embarras et le besoin que nous avons d'un grand appui pour soutenir ce combat acharné contre notre foi. Les catholiques de ce pays ont fait de prodigieux efforts dans le dernier quart de l'autre siècle pour parvenir à l'éducation religieuse de notre peuple. Nous avons aussi reçu une libérale assistance du ministère dirigé par l'illustre sir Robert Peel, quoique astreintement cela ne pût être comparé avec ce qui nous a été enlevé par le pillage et la confiscation. Au milieu de notre détresse, nous avons fait néanmoins de grands efforts pour fonder une université catholique. Le docteur Newman, dont la réputation est universelle, en a accepté la présidence. J'espère que, sous la protection de Dieu et de la sainte Vierge, et avec l'assistance de tous les catholiques du monde, nous assurerons le succès de cet établissement, qui sera comme une forteresse érigée contre les ennemis de notre religion dans tous les pays où se parle la langue anglaise.

« Avant de terminer, permettez-moi de me réjouir avec vous de l'heureuse perspective d'un avenir tranquille qui commence à s'ouvrir sur votre grande et généreuse nation. Tous les peuples catholiques doivent applaudir en voyant la France redevenir forte, unie et très chrétienne, comme jadis. Son ardeur à propager la foi, son zèle à exercer la charité et surtout son dévouement à la cause du Saint-Siège, dont elle a donné récemment à l'univers le plus éclatant exemple, lui vaudront assurément les bénédictions abondantes des cieux.

« Puisse le Dieu qui a commencé ce bel ouvrage le couronner de succès ; puisse l'apôtre de l'Irlande, le fondateur de ce siège primate, qui, lui aussi, était originaire de votre beau pays, obtenir, par sa puissante intercession, une ample récompense pour tous vos compatriotes, toujours si empressés à contribuer à la conservation de la foi dans ce pays envahi par ses labours apostoliques.

« Croyez-moi votre humble et très reconnaissant serviteur.

« PAUL CULLEN,
Archevêque, primate de toute l'Irlande. »

Relation particulière sur les troubles insurrectionnels de la Drôme.

Voici une lettre écrite par un ecclésiastique resté quelques heures au pouvoir des insurgés de la Drôme (France) :

« Valence, le 16 déc. 1851.

Mon cher ami,

« J'étais à Grane, où j'avais commencé le Jubilé depuis huit jours. Le samedi, 6 décembre, à trois heures après midi, on sonna le tocsin. Nous avions été avertis un peu auparavant ; mais nous pensions que ce serait peut-être encore une fausse alerte, et nous ignorions ce qui devait arriver. Nous étions réunis au presbytère, M. le curé de Grane, son vicar, M. le curé de Montléger et moi. Au premier son d'alarme, nous nous mettons à genoux, nous récitons le *Veni Creator* et le *Memento*. A peine avions-nous achevé cette prière, que tous les hommes de condition dans la rue, portant toutes sortes d'armes, des fourches, des faux, des sabres, des fusils, des bro-

ches, des haches. Le presbytère est envahi par plusieurs hommes, qui viennent, disaient-ils, chercher les armes qui étaient à la cure.

« Toutes les portes sont ouvertes ; nous leur montrons notre Bréviaire et le Crucifix, en disant que ce sont là nos armes ; le prêtre n'en a pas d'autres. Quand ils voient qu'ils ne trouvent pas ce qu'ils cherchent, ils se retirent. Nous les accompagnons jusqu'au bas de l'escalier, en leur faisant entendre vainement le langage de la raison. Alors arrive un des chefs. Il nous ordonne impérieusement de monter sur la place. Nous réclamons inutilement contre un ordre pareil ; il fallut marcher ; il ne me fut pas même permis de rentrer pour prendre mon chapeau ; on me le jeta. En quittant la cure, les meneurs allèrent dans les maisons de tous ceux qu'ils appelaient blancs, les en arrachèrent avec violence et les firent marcher avec nous, desusés. Bientôt nous arrivâmes sur la place, qui était le lieu de la réunion. Sur notre passage, bien loin de rencontrer des témoignages de sympathie, nous vîmes des femmes même manifester une joie cruelle en disant que c'était bien fait.

« Nous ignorions ce qu'on voulait de nous ; nous le demandâmes vainement, on ne répondait pas. Le tocsin sonna tout le temps que nous restâmes sur place, environ une demi-heure. Quand tous les hommes sont réunis, on part pour aller prendre ceux de Chabrilant. Les tambours battent ; on marche sur deux rangs. Nous étions à la tête de la colonne et gardés à vue. Il ne nous était pas permis de quitter cette place et de dépasser une certaine limite. En arrivant à Chabrilant, on court sonner le tocsin. Ceux de cette commune arrivent promptement, forçant aussi le curé à marcher devant eux. Nous voilà en route pour Crest. Le nombre des insurgés devait être alors de 4 ou 500. En quittant Chabrilant, on oblige le courrier des dépêches à rétrograder. On fait monter dans un cabriolet M. le curé de Grane et de Montléger et un valet. Nous arrivâmes enfin aux portes de Crest à sept heures du soir. La distance n'est que de deux heures ; mais on nous faisait souvent arrêter en route. Les chefs concertaient entre eux les moyens d'attaque. Ensuite ils attendaient les ordres des frères et amis de Crest, et n'en recevant pas, ils étaient un peu déconcertés.

« Pendant la marche, les plus exaltés nous firent entendre des chants et des propos horriblement sanguinaires. J'avais fait demander que M. le curé de Grane restât dans sa paroisse, à cause de son âge, de ses infirmités, de la solennité du dimanche, des malades, etc. On répondit à toutes mes raisons que « s'il y avait des malades, ils guériraient ou ils mourraient... qu'on n'avait plus besoin de prêtres... que notre tour était arrivé... que c'était notre dernière procession... » Un grand nombre cependant avaient des figures d'honnêtes gens ; ils ne savaient ni où ils allaient ni pourquoi ils marchaient. On était allé les prendre dans leur maison ou à leur travail, en leur faisant les plus terribles menaces s'ils refusaient de venir. Mais les chefs avaient des visages d'assassins ; il faudrait aller dans les bagnes pour en trouver de semblables.

« Quand nous fûmes près du pont de Crest, on se plaça sur deux lignes de chaque côté de la route. Tous les autres prêtres et les autres hommes désarmés étaient à la tête de la colonne ; mais j'étais assis depuis quelques instants sur le siège de la voiture du courrier, un peu derrière mes confrères et au milieu des rangs. Le pont était gardé par les mili-

taires, qui aperçurent au clair de la lune les prêtres à la tête des insurgés. Ils ont déclaré ensuite que la présence de ces ecclésiastiques les avait beaucoup gênés. Le jeune officier qui les commandait eut pour ces innocents victimes une attention qui l'honore infiniment, et fut d'ordonner à ses soldats de diriger leurs coups de manière à ne pas les atteindre. On somma la troupe insurrectionnelle de se retirer.

« Je descendis de la voiture ; je n'avais pas encore mis pied à terre que la troisième sommation était faite et que les soldats faisaient feu. Il y eut alors, à de bien courts intervalles, trois décharges en feu de peloton. Aussitôt tous ces hommes, si déterminés quelques instants auparavant, prennent la fuite ; en suivant, ils s'embarassèrent avec leurs armes de toute espèce et tombaient dans le chemin ; quelquefois ils étaient deux ou trois les uns sur les autres. J'étais au milieu de cette bagarre ; les fusils des insurgés partaient sous mes pieds ou à mes côtés ; je ne puis comprendre comment je n'ai pas été atteint, car deux hommes venaient de tomber dans l'endroit où je me trouvais, et le conducteur de la voiture recevait une balle dans le bras.

« Vous me demandez maintenant quel était le sort de mes confrères. Ils avaient essayé comme moi la première fusillade ; à la seconde, ils étaient protégés par un mur. Ils descendirent ensuite dans un canal qui était à sec, se cachèrent sous un pont qui est sur le canal, et, suivant cet espèce de souterrain, ils arrivèrent dans une tannerie, dont le maître les accueillit très bien et leur accorda une généreuse hospitalité.

« Les soldats poursuivirent encore pendant quelque temps les insurgés ; ce fut alors, m'a-t-on dit, qu'un acte d'humanité fit trouver la mort à un brave maître-chal-des-logis. Ayant aperçu un de ces misérables qui se cachait, il courut sur lui et le somma de se rendre ; le fugitif demanda grâce, et, lorsque le soldat ne se tint plus sur ses gardes, ce scélérat lui tira son coup de fusil dans la poitrine et l'assassina lâchement. Voilà les hommes entre les mains desquels nous avons été prisonniers pendant quatre heures !

« Je vous ai dit qu'au premier coup de feu j'avais pris la fuite avec les autres. Depuis ce moment, je n'ai cessé de fuir le long de la Drôme ; je craignais d'être pris par un des chefs, d'être assassiné ou d'être ramené sur le théâtre de la lutte, car, au moment de la débâcle, un d'entre eux s'était écrié en parlant de nous : « Ne les laissez pas sauver. » Deux fois je descendis la digue pour traverser la rivière ; mais après une course violente, je craignais d'y trouver le germe d'une maladie mortelle.

« Je cherchai une grange pour m'y réfugier ou pour y prendre une monture qui m'aurait porté sur l'autre bord ; mais partout c'était le silence de tombeaux. Voyant enfin que tout espoir s'évanouissait, et que je n'étais pas en sûreté, je traversai la Drôme, après avoir erré dans les champs environ deux heures. Il était neuf heures du soir. Le froid était rigoureux et commençait à me saisir ; je me mis à courir pour me réchauffer ; mes bas mouillés, que j'avais quittés après avoir passé l'eau, étaient gelés et roides dans mes mains. J'apercevais de loin les feux que faisaient les insurgés, campés derrière la tour. Je crus alors n'avoir échappé à un danger que pour tomber dans un autre. Dans cette perplexité, j'errai pendant quelque temps à l'aventure ; je ne voulais pas passer la nuit sous la voûte du ciel ; je cherchai un abri ; mais la terreur qui ré-

gnait le pont était gardé par les mili-

« Voir la 4ème Page

LE MONTAGNARD
OU LES
DEUX REPUBLIQUES.
1793—1848.
(Seconde partie—1848.)
La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.
CHAPITRE SIXIÈME.
(Suite.)
—Le baron Draland, le comte Martel, murmura seulement LaVrillière en tordant dans ses mains les rênes de son cheval ; hier ils furent accourus au-devant de moi ; aujourd'hui, aussitôt qu'ils m'aperçoivent, ils me fuient... Hommes implacables ! hommes implacables !
Et, d'un mouvement furieux, il enfonce ses deux épéons dans les flancs de son cheval qui partit au grand galop.
LaVrillière les jeunes blanches comme celles d'un mont, regardait les arbres de la route, et eût remercié le ciel, si son cheval en passant lui eût brisé le crâne contre l'un d'eux.

Si son cœur déchiré, et non la torture de son orgueil humilié eût gémi en lui, cet homme eût été digne de toutes les compassions et de toutes les pitiés, mais c'était le sang de sa vanité soufflée qui s'était retiré de son visage.
La nuit venue, il rentra chez lui ; sa figure était effrayante ; le tumulte de ses pensées et de sa colère avaient bouleversé ses traits. Il se laissa tomber sur un fauteuil en serrant dans ses mains son front prêt à se briser.
—Oh ! je me vengerai !... je me vengerai ! dit-il tout à coup d'une voix fiévreuse en se levant brusquement. Vous m'avez répondu... sauté aux pieds !... Courage !... courage !... réveille en moi le sang des révolutionnaires. Eh bien ! tout est fini ! lutte entre nous. Lutte éternelle ! Vous m'avez donné la honte et l'humiliation, je vous rendrai en échange la ruine et la mort... Société ! société, je te maudis !... Je voudrais te tenir tout entière dans mes mains, pour te briser d'un seul coup !
Parlant ainsi, il marchait à grands pas dans sa chambre, son front s'était relevé plein d'orgueil ; le fiel de son cœur ruisselait sur ses joues. C'était l'expression vivante de satan au regard cynique, au rire venimeux.
—Oui, reprit-il, en frappant dans ses mains avec une joie convulsive, DeLeufroy a raison, le piédestal de cette statue d'argile n'est pas si fortement scellé dans le sol que l'on ne puisse le renverser.
—Venez à moi !... conspirateurs d'instinct et de métier, j'ai de l'or à jeter à pleines mains !

venez à moi j'ai de la haine ! que m'importent les moyens pour arriver au but ! Je ramasserai la lie des carrefours... j'empoisonnerai le travail honnête de l'ouvrier... je creuserai cette boue infecte que toute population traîne après elle, et j'y trouverai une armée d'émeutiers prêts à ne laisser sur son passage que du sang et des ruines... A moi !... à moi !... je suis le génie de la destruction !...
Et il retomba épuisé par l'excès de sa propre fureur.
La nuit qui suivit fut sans sommeil, il la passa tout entière dans le dédale de ses projets insensés.
Quand le jour vint, son front plus calme, en apparence du moins, avait l'empreinte d'une résolution formellement arrêtée. Il ne restait plus d'hésitation dans son esprit, le dernier soufflet était tombé sur la joue de son orgueil, il sa dernière espérance était brisée, et avec elle la dernière dignité de ce caractère ambitieux et jaloux, il avait tout essayé, tout tenté, tout voulu, tout demandé, il avait frappé sur toutes les cordes de l'ambition humaine ; il avait approché sa lèvre ardente de toutes les sources et chacune s'était tarie à son approche.
Le dernier mot était dit entre lui et cette société vers laquelle ses desirs ardents s'élevaient tendus sans pouvoir y atteindre. Maintenant il ne voulait plus rien que bouleverser et ruiner, il se relevait dans son humiliation et sa haine. Il lui fallait surtout du bruit, de l'agitation, du dévouement, pour échapper à ses pensées.

Huit heures venaient à peine de sonner, et son cabriolet attelé attendait au bas de l'escalier.
Il prit son portefeuille qu'il bourra de billets de banque, et sortit de sa chambre.
Il se jeta brusquement dans son cabriolet, saisit les rênes avec une vivacité fébrile, et sans se rappeler que le cheval attelé était vu et fringant, il lui lança un vigoureux coup de fouet.
L'animal, peu habitué à de semblables fautes d'agir, fit un bond et partit au galop.
A l'entrée du marché des Innocents il se trouva en face d'un groupe nombreux. Deux hommes se battaient ; au milieu d'eux une femme hurlait et arrachait indifféremment les cheveux de l'un ou de l'autre des deux combattants.
Le cheval était lancé ; LaVrillière n'eût que le temps de se cramponner aux rênes d'un mouvement si brusque, que le cheval se dressant sur ses jarrets, battit l'air de ses pieds de devant et fit à demi pivoter le cabriolet, dont les roues renversèrent une échoppe et brisèrent plusieurs étalages ; fruits, volailles, légumes, roulèrent pêle-mêle sur le pavé.
Alors ce fut un tumulte de cris et un désordre effrayant.
L'espace était plus large ; hommes, femmes et enfants se pressaient avec effroi les uns sur les autres, tandis que le cheval, dont les jambes étaient embarrassées, bondissait et faisait jaillir autour de lui d'éclatantes étincelles.

Gare !... gare !... cria LaVrillière debout dans son cabriolet, et qui sentait son cheval prêt à lui échapper.
Chacun s'était jeté de côté.
La terreur avait été le premier sentiment de cette foule ; après la terreur vint la colère, et, comme toujours, en tous lieux, se glissent des hommes à venir, instinctivement haineux, qui ont à la bouche injures et vociférations toutes prêtes, les cris et les menaces s'élevèrent, semblables à l'orage qui gronde avant d'éclater, et une sorte de garçon bon-hier s'élança insolentement à la tête du cheval, et saisit d'un de ses bras nerveux la bride à la hauteur du mors.
Pour les masses surtout, cette vérité est incontestable : « Il n'y a que le premier pas qui coûte. » Les masses, corps multiple, sans énergie et sans résolution, obéissent au premier élan qu'on lui donne, faisant avec la même joie et la même ingratitude des héros ou des victimes.
Aussi déjà vingt personnes entouraient la voiture se pendant, les uns après les autres, les autres après les ressorts du cabriolet, tandis que des gamins se hissaient sur les marche-pieds, tous hurlant des injures et montrant les poings.
LaVrillière n'était pas du peuple par ses allures, ses goûts et ses habitudes, mais il en était encore par sa nature robuste, son force vigoureuse et ses bras d'acier. Tout son sang déjà agité par une sourde colère, remonta à son visage et d'un bond il descendit de son cabriolet. Déjà il en avait saisi quelques-uns

pendant, et nonobstant le ridicule que l'on a dernièrement suscité contre la doctrine, je soumetts la question de savoir s'il n'existe pas une loi supérieure aux prescriptions d'un tel bien-être? Je demande si le Dieu infini des Hébreux n'est point un Poléon plus élevé que le gouverneur de n'importe quel état, ou que le conseil d'aucune cité? Et dans le premier de tous les livres de statuts de l'univers, je lis cet anathème-- dont aucune main terrestre ne saurait détourner l'arrêt foudroyant-- "Malheur à qui procure la bouteille à son voisin!" Tel est le décret divin, malgré tout ce que peuvent dire les hommes pour s'égarer eux-mêmes ou se tromper les uns les autres.

"L'entière portée ainsi que l'effet d'une licence pour "mettre la bouteille" aux lèvres d'un "voisin", sont bien mal compris et méconnus. Est-ce qu'une "licence" exonère la conscience d'un homme des suites naturelles des actes qu'il se permet? Est-ce que cela réparera envers un autre la perte de son argent, de son temps, de son caractère, de sa santé, de son âme? Cela fera-t-il réparation à la famille dépourvue de protection, et à la société dépourvue de sa richesse réelle, le nom et la force de ses enfants? Cette licence consolera-t-elle la veuve pour qui les insignes extérieurs du deuil ne rendent qu'imparfaitement la nuit sombre qui s'est faite dans ses esprits abatus? Se trouve-t-il un trafiquant de liquides fortes songeant à paraître avec sa licence au tribunal terrible du jugement? S'il en est ainsi, je l'invite à bien regarder pour voir de qui sont "l'image et la suscription qu'elle porte." Si l'on trouve alors le fatal papier contresigné avec du sang et enregistré avec les larmes des condamnés dans le livre des souvenirs de Dieu!"

Le Constitutionnel de Paris fait les réflexions suivantes au sujet du décret récemment rendu sur les cabarets:

"Vient-on savoir de combien s'est accru, depuis vingt ans, le nombre des débauchés de boissons soumis à la licence? Il était de 250,000 en 1815; il se monte aujourd'hui à 350,000; c'est 100,000 d'augmentation. L'accroissement a été de 20,000 pendant la période de 1817 à 1850 seulement. Mais ce qu'il importe de constater, c'est que cette augmentation a eu lieu surtout pour les cabarets de la classe la plus infime. Ainsi, le nombre des débauchés qui ne sont soumis qu'à une licence de 6 fr., s'est élevé de 199,000 en 1831, à 269,000 en 1850. c'est-à-dire qu'il s'est accru de 70,000. Quel enseignement pour nous que cette multiplication rapide des cabarets sur toute la surface du territoire! Ne doit-on pas y chercher l'explication de bien des souffrances, de bien des émeutes, de bien des crimes qui ont affligé la société dans ces derniers temps?"

"On n'a, du reste, pour se faire une idée exacte de l'influence démoralisante des cabarets, qu'à parcourir l'ouvrage publié par M. Villermé, sur l'état physique et moral des ouvriers, à la suite d'un voyage entrepris dans nos principaux centres de fabriques. Voici, par exemple, la description qu'il donne des cabarets du quartier des Hautes, à Lille:

"J'aurais voulu, dit M. Villermé, pénétrer dans ces lieux, où j'ai vu, par les portes et par les fenêtres, à travers un nuage de fumée et de tabac, comme des fourmillières d'habitants qui s'agitent; mais il était évident que, malgré la précaution que j'avais prise de m'habiller de manière à leur paraître moins suspect, mon apparition au milieu d'eux aurait excité leur surprise et peut-être leur méfiance. Un grand nombre se tenaient debout, faute de place pour s'asseoir, et l'on voyait parmi eux beaucoup de femmes. Tous buvaient de la détestable eau-de-vie de grain ou de la bière. J'entendais jusqu'aux enfants dire les paroles les plus obscènes. Je puis l'affirmer, je n'ai jamais vu à la fois autant de saletés, de misères et de vices, et nulle part sous un aspect plus hideux et plus révoltant!"

"Mais ce qui mérite d'être signalé, c'est qu'à côté de ces habitués de cabarets, qui présentent le spectacle d'une dégradation aussi profonde, M. Villermé a trouvé des ouvriers propres, économes, sobres surtout, et qui savaient avec le même salaire, se loger s'habiller, se mieux nourrir, pourvoir plus complètement à leurs besoins et à ceux de leurs familles. N'est-ce pas une preuve manifeste que le cabaret est une des principales causes de l'indigence parmi les populations laborieuses?"

"Partout, dans les villes et dans les campagnes, on se plaint de ce que la fréquentation des cabarets prend chaque jour des proportions plus dévastatrices. Argent, santé, intelligence, moralité, tout vient s'y abîmer. Les ouvriers y portent le salaire de la semaine, et n'en sortent le lundi qu'après l'avoir dépensé, ne laissant à leurs femmes et à leurs enfants que désolation et misère. On évalue à 17,000 le nombre d'individus qui, dans la capitale seulement, poussent l'habitude de l'ivrognerie jusqu'à l'abrutissement.

"Mon opinion, écrivait il y a quelques années M. Lemesle, maire de Poimpoil, mon opinion est d'un certain poids, car elle est le fruit d'une longue expérience. Eh bien! j'affirme que la plupart des indigents de cette ville doivent la misère dans laquelle ils croupissent à l'usage et à l'excès des boissons, et particulièrement de l'eau-de-vie; que presque tous les désordres, les contraventions, les délits et les crimes dont j'ai dû poursuivre ou provoquer la répression, ont été commis par des personnes dans l'ivresse ou adonnées à l'ivrognerie.

"Combien d'autres administrateurs pourraient rendre le même témoignage que le maire de Poimpoil! Tous s'accorderaient probablement à reconnaître avec lui l'influence du cabaret dans la plupart des actions coupables accomplies sous leurs yeux. Pourquoi et comment a-t-il abandonné le travail? Pourquoi

quoil laisse-t-il sa femme et ses enfants sans pain? Pourquoi en est-il venu insensiblement à chercher des moyens d'existence dans le vol? L'origine du mal, c'est presque toujours l'ivrognerie. C'est elle qui fournit le principal contingent à la misère, à l'ignominie, à l'opprobre et à la mort."

Etats-Unis.

On sait qu'il y a deux mois l'archevêque de New-York, Mgr. Hughes, consacra une nouvelle église sur les hauteurs de West-Hoboken. Cet édifice religieux fut élevé par les soins et sous la direction de M. l'abbé Cauvin.

En 1843, lorsque Mgr Hughes prit possession du siège de New-York, son diocèse contenait 83 églises et 70 ecclésiastiques. Aujourd'hui deux autres sièges épiscopaux ont été formés à Buffalo et à Albany, avec des démembrements de l'évêché de New-York; le premier contient 58 églises et 53 prêtres; Albany compte 76 églises et 61 prêtres; New-York enfin, devenu archevêché, possède 80 églises et 110 ecclésiastiques.

Le zèle de ce prélat lui a valu le titre de constructeur d'églises. Lorsqu'il a un prêtre disponible, il étudie la géographie des diocèses et voit les districts dont les habitants ont une trop grande distance à franchir pour accomplir leurs devoirs religieux: il y envoie le missionnaire.

Le prêtre qu'on a à la messe, il qu'on a à domicile; quelque protestant lui donne un terrain, sachant que la fondation d'une église attirera la population de ce côté et augmentera la valeur de sa propriété. D'autres prêtent ou donnent quelque argent dans le même but, et bientôt les murs s'élèvent. L'archevêque se rend en personne sur les lieux pour procéder à la cérémonie de la pose de la première pierre, puis à celle de la dédicace. Le bruit de sa venue attire une foule nombreuse, empressée d'entendre sa parole éloquent, et chaque sermon du prélat produit une collecte abondante. C'est ainsi que les églises sortent de terre comme par enchantement à la parole de Mgr Hughes, qui ne se lasse jamais de veiller aux besoins spirituels de ses enfants.

Il y a peu de semaines eut lieu dans la ville d'Albany la dédicace d'un nouveau temple catholique sous le vocable de "Church of the Holy Cross." Cette église a été construite principalement aux frais des allemands catholiques de la cité, qui ont eu pour y parvenir de grandes difficultés à vaincre. Il sera bientôt question d'en élever une autre à l'Est d'Albany.

EUROPE.

La France et l'Angleterre.

Les feuilles anglaises de la métropole pré-occupent beaucoup de la politique étrangère que pourra adopter Louis-Napoléon; plusieurs même suggèrent très sérieusement des mesures à prendre pour mettre l'Angleterre en sûreté contre une invasion. On lit à ce sujet dans le Morning-Post:

"Malgré ce que nous avons dit de l'énorme matériel de guerre, évalué à 450 millions de francs, dont dispose aujourd'hui le gouvernement français; malgré les vingt mille bouches à feu, les trois millions de fusils et de carabines, malgré les 25 millions de kilogrammes de poudre ou les 99 millions de cartouches, malgré tout cela, nous ne craignons pas, nous l'avouons, de voir une armée française envahir notre pays. Nous avons une confiance entière dans l'honneur du gouvernement français et dans les dispositions des Français eux-mêmes, qui préfèrent le succès de l'industrie paisible à ceux de la fausse gloire. Mais nous ne blâmerions pas le moins du monde les préparatifs de précautions intérieures sans lesquelles un pays ne saurait prospérer. Nous n'armons pas pour conquérir; la paix est le plus cher de nos vœux, mais nous voulons, pour la conserver, être prêts à la guerre, bien que nous ne regardions pas le danger comme aussi imminent que d'autres paraissent le craindre. Nous avons trop de confiance dans la sagesse, le bon sens, la modération, la gratitude du Président de la République, pour croire que l'amour de la popularité le poussât à engager la France dans une guerre suicide qui ébranlerait le monde civilisé. La réunion, l'organisation, l'embarquement d'une armée demanderait des préparatifs de plusieurs semaines: la traversée du canal offrirait d'autres difficultés; le débarquement serait dangereux avec une armée anglaise en tête et la mer à dos. Enfin, quand tous les obstacles auraient été surmontés, oserait-on entrer dans une ville qui a deux millions et demi d'habitants? Quelques sabreurs seuls pourraient rêver cette conquête. La tombe de Napoléon rendue à la France, n'a-t-elle pas enseveli les haines des deux nations? Le prince Président n'a-t-il aucun intérêt à les faire revivre. Le Rhin lui offrirait des chances plus évidentes. Nous avons trop d'estime pour sa personne pour croire qu'il souillerait son nom d'une pareille ingratitude. Mais, nous le répétons, la prudence n'est point de la peur; nous ferons donc remarquer les imperfections de notre système de défense nationale, imperfections auxquelles il serait indispensable de porter un prompt remède."

Sans manifester d'aussi vives inquiétudes, le Times conjure aussi la France d'être pacifique. On lit dans ce journal:

"Le gouvernement de Louis-Napoléon ne s'est pas expliqué jusqu'ici d'une manière générale sur la politique qu'il entend suivre à l'extérieur; mais nous croyons savoir qu'il va être envoyé aux différentes cours de l'Europe quatre agents diplomatiques, deux desquels ont rempli dernièrement les fonctions de ministres des affaires étrangères, et que ces messieurs seront chargés d'exposer les intentions du gou-

vernement français et de prendre renseignement sur les dispositions de l'Europe à l'égard de la France. Jamais, à coup sûr, mission plus importante ne fut confiée aux serviteurs d'un tel gouvernement en ce qui regarde non seulement la France, mais aussi les intérêts généraux du monde entier. Si ces missions n'ont d'autre but que de réclamer des puissances étrangères la reconnaissance d'un gouvernement militaire favorisé par le sort, adopté par le peuple et reposant sur les engagements publics de la nation française, il n'est pas douteux qu'il ne soit immédiatement et entièrement satisfait à ce désir. Mais nous n'ignorons pas que dans certaines occasions précédentes, l'objet ostensible de la diplomatie de Louis-Napoléon était accompagné d'autres propositions tenues secrètes, même par ses propres ambassadeurs, et que même, dans un temps où il ne dépendait pas de lui seul de faire la paix ou la guerre, il a montré, sinon le désir, du moins un penchant à se procurer, n'importe à quelles conditions, l'assentiment d'une ou de plusieurs puissances continentales à des projets particuliers qui lui étaient personnels. Ils furent les motifs des ambassades que M. de Persigny fit en Allemagne en 1849 et en 1850. Ses ouvertures alors furent poliment reçues, mais rejetées. Nous nous attendons à voir cette politique se renoueler bientôt sous une forme ou une autre, et probablement sous diverses formes, auprès des différentes cours; car Louis-Napoléon, sans avoir de système arrêté, doit se sentir porté à former des relations plus étroites avec une partie de l'Europe aux dépens de l'autre partie.

"Si la France abandonnait l'ordre de choses général de l'Europe établi pour le bien commun, sa défection pallierait et faciliterait en même temps toute autre infraction aux conditions de la paix. Elle peut offrir à la Russie l'appât d'un agrandissement de territoire en Orient; elle peut essayer de raviver en Prusse cette fatale rivalité contre l'Autriche, qui a failli, il y a quelques mois seulement, faire éclater la guerre au sein de la Confédération germanique. Elle veut chercher à flatter l'Autriche, en lui sacrifiant la neutralité de la Suisse et l'indépendance des Etats sardes. Nous jugeons de la politique étrangère de Louis-Napoléon par l'exemple peu rassurant de son oncle qu'il a devant les yeux, par sa politique et ses instruments à l'intérieur, et par quelques-unes de ses précédentes négociations. D'ici peu de semaines, l'ancien tentateur d'Erfurth et de Schenbrunn sera en campagne, et les principes des gouvernements européens à l'égard les uns des autres et de la paix générale peuvent être soumis à la plus rude épreuve qu'ils aient encore subie.

"Nous espérons qu'aucune proposition à l'égard de la distribution territoriale de l'Europe ne sera faite ou reçue sans être à l'instant communiquée à toutes les cours, et qu'aucun homme politique ne mettra l'intérêt privé au-dessus de l'intérêt général. Devant les questions qui peuvent s'élever aujourd'hui, que signifient les autres considérations qui ont pu diviser ou réunir les cabinets? Ce qui doit dominer tout, c'est le respect des traités, dont l'observation importe à la sûreté de tous les Etats. L'histoire des victoires de Napoléon est celle des divisions qu'il est parvenu à faire naître en Europe. L'union de toutes les puissances a eu pour résultat sa défaite. Pas plus dans les mains de son neveu que dans les siennes, la France ne provoquera la calamité d'une guerre générale sans être soutenue par un complice ou par un allié."

Irlande.

La plus grande consternation règne dans les districts troublés de Louth, Monaghan et Armagh. On dit que les Ribbonniers entrent ouvertement dans les fermes et exigent des contributions en faveur de leur système homicide. Le refus entraîne la mort; à même peine est appliquée aux dénonciateurs. (Morning-Herald.)

FAITS DIVERS.

"On lit dans l'Indépendant (France): "Dans la nuit de lundi à mardi, une attaque d'une audace inouïe et à main armée a eu lieu contre le presbytère du petit bourg de Bannes-en-Charnie. De minuit à une heure, trois malfaiteurs se sont emparés de deux échelles renfermées dans une grange du presbytère et se sont introduits par escalade dans la maison du curé. Après avoir fait main-basse dans une chambre habitée sur tout ce qu'ils ont trouvé à leur convenance, soit en effets, linge ou vêtements, ils ont pénétré dans une chambre contiguë au cabinet où couche le curé, M. l'abbé Piau (de La val).

"Le curé s'est éveillé au bruit qu'ils ont fait en ouvrant la porte. Deux de ces malfaiteurs, dont le visage était à moitié couvert par des mouchoirs, et qui paraissaient obéir aux ordres du troisième brigand, se sont placés à l'entrée du cabinet, l'un armé d'un fusil et l'autre d'un bâton. M. l'abbé Piau, à peine éveillé et ne sachant trop à qui il avait affaire, demande à ces gens ce qu'ils viennent faire en ce lieu. Le chef de la troupe lui répond:

"Ne craignez rien, nous ne vous ferons pas de mal, mais nous voulons votre argent."

"M. Piau croit devoir adresser à ces brigands des remontrances sur leur conduite. A cela le chef de la bande répond tranquillement:

"Nous savons bien que nous faisons une mauvaise action, mais il nous faut de l'argent."

"Cependant la domestique du presbytère, éveillée par le bruit que M. l'abbé Piau avait fait à dessein en sortant de son lit, se lève

et monte à la chambre de son maître, qu'elle croyait malade. A la vue des trois malfaiteurs, elle jette un cri d'épouvante, et aussitôt le chef des assaillants lui dit: "Tu vas y passer, coquine!" Cette fille, sans se laisser intimider, lui répond: "Viens y donc!" Et tout en disant ces mots, elle descend l'escalier en toute hâte avec l'intention d'appeler au secours. En descendant, elle entend l'un des malfaiteurs recommander à quelqu'un qui faisait le guet au dehors de ne pas la laisser sortir. Elle sort malgré cela par une porte de derrière donnant sur le jardin, et court vers une ferme voisine distante d'une soixantaine de mètres.

"L'individu chargé de faire le guet, attendant ouvrir une porte sur le jardin, court de ce côté pour arrêter la domestique, et il se trouve bientôt face à face avec elle. Il défend à cette fille de faire un pas de plus; mais, loin de céder à cette injonction, la courageuse domestique ne continue pas moins d'avancer, et le malfaiteur lui assène sur la tête un coup de bâton qui l'étend sur le chemin. Le brigand s'éloigne alors, et la domestique un peu revenue du coup, se relève et court tout ensanguantée à la ferme, où elle révèle les gens de la maison. Le métyer ne peut d'abord ajouter foi au récit de cette fille, qu'il croit en délire; enfin, voyant son obstination, il se lève et se rend au presbytère sans armes et sans bâton.

"Pendant ce temps, les trois malfaiteurs, voyant que la domestique, malgré les efforts de leur complice, avait réussi à sortir de la maison curiale, et craignant d'être surpris par les voisins, avaient empaqueté tout ce qu'ils avaient trouvé et pris la fuite."

MOUVEMENT PERPETUEL. — Si l'on en croit le Courrier de la Gironde (France), le mouvement perpétuel aurait trouvé un inventeur, lequel est de Bordeaux et se nomme DeVigneron. Une masse d'eau stagnante d'un certain volume, agissant perpétuellement par sa pesanteur seule, suffirait à mettre en jeu les forces mouvantes. Que cette théorie soit ou non la véritable que l'on y a de certain c'est que le journal plus haut cité assure qu'un premier essai d'application a très bien réussi. Un modèle de cette invention a dû être exposé durant trois jours à Bordeaux avant le départ de l'inventeur pour Londres.

Les amateurs d'estampes et ceux généralement qui en sont empiète, trouveront à s'assortir convenablement à la boutique de papeterie de M. J. M. Lamothe, vis-à-vis le Séminaire. Outre les gravures que l'on y trouve en grande variété, on y remarque aussi un assortiment choisi de livres de piété, médailles, etc., ainsi que tous les objets que doit réunir un établissement de ce genre.

Décédé.

En cette ville, de consommation, le 27 ult., dame Flavie Deuchamp, épouse de Jean Duchau. Elle laisse pour déplorer sa perte prématurée, un époux et quatre enfants en bas âge.

ANNONCES.

LIVRES NOUVEAUX.

LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE, ou mémoires d'un homme du monde revenu des erreurs du philosophisme moderne; traduit de l'Espagnol par J. F. A. Baynard Des Echelles, 1 gros vol. 8°.

GAUME, Manuel des Confesseurs, composé 10. du Précepte sacré pour l'administration charitable et discrète du sacrement de pénitence; 20. de la pratique des Confesseurs de St. Ignace, 30. des avertissements aux Confesseurs et du traité de la confession-générale de St. Léonard de Port Maurice, 40. des Instructions de St. Charles aux Confesseurs, 50. des avis de St. François de Sales aux Confesseurs, 60. des conseils de St. Philippe de Néri, 70. des avis de St. François Xavier aux Confesseurs, 1 vol. 8°.

EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur les devoirs et les péchés des diverses professions de la Société 2 vols. 8°.

EXAMEN RAISONNE ou décisions Théologiques sur les Commandements de Dieu et de l'Eglise et les péchés Capitiaux, 2 vols. 8°.

HISTOIRE DE ST-IGNACE DE LOYOLA et de la Compagnie de Jésus, d'après les Monuments Originiaux, par le R. P. Daniel Barrioli, Jésuite, 2 vols. 8°. En vente chez

E. R. FABRE & Cie., Rue St-Vincent, No. 3.

6 Fév. 1852.

SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL

M. CHS. TAILHADES,

CAPT. AU LONG COURS,

BONNERA UNE LECTURE PUBLIQUE,

SOUS LE PATRONAGE ET AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL DE CETTE VILLE,

MERCREDI SOIR, le 11 Février courant, à la Salle ODD FELLOWS, Rue St-Jacques. Les portes s'ouvriront à HUIT heures précises.

Prix d'admission pour un monsieur 1s. 3d.; les dames admises gratis. M. B.—On pourra se procurer des billets d'entrée chez Mr. Boivin, marchand bijoutier, coin des rues Nord-Dame et St-Vincent ou à la porte de la salle. 6 Fév. 1852.

IMAGERIE ET GRAVURES FRANÇAISES.

Le soussigné vient de recevoir d'Europe, par la voie de New-York, une collection très variée de Gravures Françaises réunissant tout ce que le goût des amateurs peut requérir dans cette ligne.

— DE PLUS: — Une quantité de dessins pour études papeterie, etc. J. M. LAMOTHE. Montréal, 6 Fév. 1852.

LOGEMENT DEMANDÉ.

Un Jeune Étudiant en droit d'origine anglaise désire trouver immédiatement un logement dans une famille Canadienne.

S'adresser en mentionnant le prix à A. B. à ce Bureau. 723.

ORNEMENTS D'EGLISE, ETC., ETC. COMMANDES POUR L'EUROPE.

Le Soussigné informe très respectueusement MM. les Curés, qu'il recevra avec beaucoup de reconnaissance, les ordres qu'on voudra bien lui confier pour LITURGIES, ORNEMENTS D'EGLISE ou tous autres objets qu'on désirerait faire venir d'Europe; il espère que tous ceux qui l'honoreront de leur confiance, auront à se féliciter de lui avoir donné la préférence, vu que son agent, M. Joseph CHAMASSE de Québec, qui vient de partir pour l'Europe, en fera lui-même le choix, et qu'il peut lui adresser ses commandes à

J.-B. ROLLAND, No. 3 Rue St. Vincent.

9 février 1852.

OUVERTE POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT

A LA VIEILLE SALLE DE LECTURE, RUE ST. JOSEPH, DERRIÈRE LA GRANDE EGLISE.

UNE GRANDE EXHIBITION DE STATUES.

Plus grande collection du monde, contenant plus de 600 Statuettes représentant les Evénements Principaux de la Vie du Sauveur.

— DEPUIS — L'Annonciation de la Ste. Vierge jusqu'à l'Ascension de notre Seigneur, occupant un espace de 200 pieds de long chaque scène accompagnée d'une peinture en Relief par l'artiste célèbre C. J. Bartholomew, Ec. Aussi huit Idoles Chinoises.

Montréal, 24 janvier, 1852.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

Les soussignés expédient toutes les semaines, par le Steamer, des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour LITRES, GRAVURES, CARTES GÉOGRAPHIQUES, GLOBES, MUSIQUE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE ou de toutes autres Marchandises Françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE & Cie. No. 3 Rue St-Vincent.

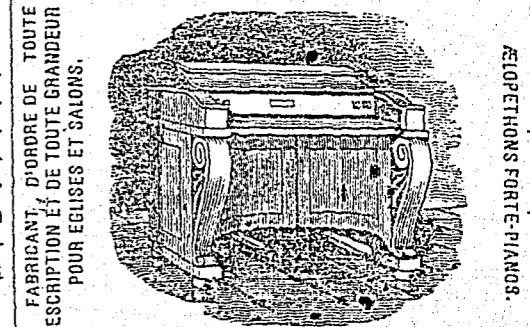
Montréal, 16 Janvier 1852.

FROMAGE DE GRUYÈRE, 1ère qualité, Par 1s. 6d. la lb. à Vendre par

E. R. FABRE & Cie. 16 Jan. 1852.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



AMMONIUMS DIBES, SEMAPHORE, ÉLÉPHONS PORTÉ-VIANDS.

LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des orgues et des porte-pianos; ce de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des ORGUES de grande dimension, L'HARMONIUM et le ÉLÉPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Porte-Pianos, et coûtent très peu.

N. B.—On refait les instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré qu'il se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom D'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une faible notion qu'elles sont la FANFARE de l'Orgue, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore du nom D'ORGUE. Montréal, 10 Septembre 1851.

AVIS.

EST par ces présentes donné aux habitants des Comtés de Rouville, Missisquoi et autres, que, par les amendements faits dans la dernière Session du Parlement Provincial à l'acte pour l'établissement de Compagnies d'assurance Mutuelle contre le feu, la Compagnie maintenant établie à Saint-Jean, C.-E., sous la direction de Messieurs Gabriel Marchand, Président, Prichard, de M. Gimis, Nelson, Mott, John Yale, T. F. Allard, Charles J. Peirce, Charles Seymour, Charles Roy et Édouard Bourgeois, peut et est prêt à assurer des propriétés dans aucune partie de ce District excepté dans la Cité de Montréal.

Vu les avantages qui résulteront de cette Société en donnant aux habitants le moyen d'assurer chez eux sans avoir recours à l'étranger qui, enlevant leur argent hors du pays, les expose à contribuer aux paiements des pertes qu'il pourrait subir, cette Compagnie espère que les habitants des Comtés des environs voudront bien encourager une association qui, en mettant chaque individu assuré au Bureau à l'abri des pertes ruineuses causées par le feu, lui donnera en même temps une plus grande sûreté qu'une assurance chez l'étranger.

Le soussigné est le seul Agent de cette Compagnie, lui seul est autorisé à assurer des propriétés et sera toujours prêt à se transporter dans aucune partie du District, quand le produit du montant à assurer payera les dépenses de voyages.

LOUIS MARCHAND, Agent S. et G.

Saint Jean, District de Montréal, Janvier 1852.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL

A vendre chez

E. R. FABRE et Cie,

Rue St. Vincent, No. 3

Montréal, 29 novembre 1851.

gnait partant de laisser à sa veuve aucun signe de vie. Je vins à bout sur la grande route, en face du cloître; mon intention était d'entrer dans Crest, si je ne trouvais point de refuge.

Avant d'arriver au couvent des Capucins, j'étais en proie à une fièvre qui me faisait braver la mort. Je me trouvais dans un état de faiblesse qui me faisait craindre de ne pas arriver à destination. Je me trouvais dans un état de faiblesse qui me faisait craindre de ne pas arriver à destination.

La chaleur et une bien légère collation telle qu'on la trouve dans une pauvre chaumière, réprimèrent un peu mes forces. Dans leur pauvreté, ces hommes se mirent à m'offrir un peu de riz et un verre de piquette. Il n'y avait pas de quoi rassurer un homme qui avait marché pendant six heures et qui venait de traverser la Dôme pour échapper aux coups de foudre.

J'étais inquiet sur le sort de mes confrères; je craignais que leur destinée ne fût au-dessous de la mienne. J'adossai pour eux au Seigneur une ardente prière. Je voulais passer la nuit près du feu, mais les pauvres gens qui venaient de me donner asile me dirent qu'ils avaient un lit; ils regrettaient seulement qu'il n'y eût point de matelas.

Le lendemain, mes hôtes voulant encore me retenir, je les remerciai beaucoup, et après leur avoir fait accepter un gage de reconnaissance, je m'arrachai à leurs invitations répétées. C'était dimanche, il me tardait de monter à l'autel pour offrir à Dieu de vives actions de grâces. J'étais aussi très inquiet sur le sort de ma famille. Je craignais que les bandes descendues du côté de Bonifat n'eussent, comme les nôtres, fait marcher tous les hommes de bien dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'acquiescer.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au début de la déclamation. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire. La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

Mon frère était venu à Crest le matin pour savoir de mes nouvelles, mais personne n'avait pu lui en donner. Ma famille était dans la désolation, les bruits sinistres que les longues fusées couraient pour soulever la population venaient à chaque instant augmenter ses angoisses.

Mon frère était venu à Crest le matin pour savoir de mes nouvelles, mais personne n'avait pu lui en donner. Ma famille était dans la désolation, les bruits sinistres que les longues fusées couraient pour soulever la population venaient à chaque instant augmenter ses angoisses.

Mon frère était venu à Crest le matin pour savoir de mes nouvelles, mais personne n'avait pu lui en donner. Ma famille était dans la désolation, les bruits sinistres que les longues fusées couraient pour soulever la population venaient à chaque instant augmenter ses angoisses.

Mon frère était venu à Crest le matin pour savoir de mes nouvelles, mais personne n'avait pu lui en donner. Ma famille était dans la désolation, les bruits sinistres que les longues fusées couraient pour soulever la population venaient à chaque instant augmenter ses angoisses.

Mon frère était venu à Crest le matin pour savoir de mes nouvelles, mais personne n'avait pu lui en donner. Ma famille était dans la désolation, les bruits sinistres que les longues fusées couraient pour soulever la population venaient à chaque instant augmenter ses angoisses.

Mon frère était venu à Crest le matin pour savoir de mes nouvelles, mais personne n'avait pu lui en donner. Ma famille était dans la désolation, les bruits sinistres que les longues fusées couraient pour soulever la population venaient à chaque instant augmenter ses angoisses.

Mon frère était venu à Crest le matin pour savoir de mes nouvelles, mais personne n'avait pu lui en donner. Ma famille était dans la désolation, les bruits sinistres que les longues fusées couraient pour soulever la population venaient à chaque instant augmenter ses angoisses.

Table with 4 columns: Date, Destination, Ship Name, and Departure Time. Title: DEPARTS DE LIVERPOOL DES Steamers Anglais de la Belle Royale.

LOUIS RICARD, AVOCAT. RUE ST. VINCENT, NO. 5. Poste voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

COLLEGE JOLIETTE. Le Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit: 1ère Année - Éléments des deux langues: (Anglais et Français) - Arithmétique - Histoire sainte - Histoire ancienne - Géographie.

2ème Année - Syntaxe des deux langues - Arithmétique et Géométrie - Éléments de la Géométrie et de l'Algèbre - Histoire du Canada - Histoire Romaine (en Anglais) - Géographie - Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique - Style épistolaire et compositions dans les deux langues.

3ème Année - Grammaire et Rhétorique - Algèbre et Géométrie - Éléments de la Géométrie et de l'Algèbre - Histoire de l'Angleterre (en Anglais) - Étude de la constitution du pays - Compositions et discours dans les deux langues.

4ème Année - Physique - Chimie appliquée aux arts etc. - Géométrie pratique - Mécanique - Astronomie - Le cours de latin s'écrit dans la quatrième année pour ceux qui désirent l'acquiescer. Compositions et discours etc.

5ème Année - Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale) - Architecture - Économie politique - Cours de latin continué - Compositions et discours etc. 6ème Année - Cours latin - Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques, pour former les élèves au début de la déclamation. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire. La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

Table with 2 columns: Item and Price. Title: CONDITIONS PAR AN.

HOTEL RICHARD. CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priole, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR. 2ème ÉDITION. TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE: I. A lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, le passage des globes, les coutumes de la mer, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de ren, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levé: des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de barbarismes ou solécismes de la langue française.

ATTENTION!!! VRAI VIN FRANÇAIS SANS MELANGE? MM. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidant aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "Panthus" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à des prix excessivement modérés.

CHAPEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et d'HISTOIRE, avec une variété très étendue d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts. Il invite Messieurs les Curés, Marchands, Instituteurs et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

ATTENTION. Livres de Prières nouvellement arrivés de France. LE Soussigné très reconnaissant d'un grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accorde jusqu'à ce jour, profite avec plaisir de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les meilleurs goûts de France.

AUSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE: Chapeteles, Médailles, Croix et Crois en Argent, Statues en Porcelaine, Porte-Reliques en Or et en Argent, Crucifix de toutes dimensions en ivoire, bronze et enivre, Bénitiers de tous les goûts.

AVIS AUX ORGANISTES. LE Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Églises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUYER, Organiste. Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS. ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK (TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS CATHOLIQUES, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, pour des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. S'adresser au Missionnaire du lieu Montréal, 18 Juillet 1851.

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES. On imprime à cet établissement: LIVRES, ADRESSES, CARTES DE VISITE, INVITATIONS, CIRCULAIRES, ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX. LES Soussignés viennent de recevoir par Great Britain Ly Pearl, Wreath et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIÈTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

IMAGES NOUVELLES. LES Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grand et de petit, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

CHATEAUX FRANÇAIS. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, très valables, pour MM. du Clergé, prix 25\$. E. R. FABRE, Ecr. Rue St. Vincent, N. 3. Montréal, 23 Mai, 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent. Formulaire de prières, Paroissien Romain, Imitation de Jésus-Christ, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA. (Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL - £10,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT. Change de RECLAMATIONS auprès du Gouverneur, de ventes et achats de lots de terre, de brevets de patentes, réclammations pour indemnités, réceptions et transmissions de biens, etc.

DR. GLOBENSKY, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montréal, le 19 septembre 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT. Petite rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES. Tenu par M. REY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT: Pour l'année (non compris les frais de port) 12 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

TAUX DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 20 0 0. Chaque insertion subséquente, 0 0 7.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. MONTRÉAL: MM. E. R. FABRE et Cie., Libraire, Trois-Rivières, Val. Guillet, etc., N. P. QUÉBEC: L. GIL, Ptre., V. S. R. ARNA, M. F. PLOTE, Ptre., Direct. RIVIÈRE DU LOUP: M. L. BARIBEAU. ST. ATHANASE: M. J. DACIER.

REDACTEUR: F. M. DEROME, AVOCAT. IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE: JOSEPH RIVET. Coin des rues Niglonne et St. Denis, près de l'Évêché, Montréal.

SOURCES DE PROVIDENCE. M. ST. GERMAIN qu'on conduira l'établissement de BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIIN prochain, et l'impensionnera à son Hôtelier pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES. LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes.

BIBLIOTHEQUE catholique de Lille, format in-8, 460 volumes solidement cartonnés et 215 volumes, pour la collection £10 0 0. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

AVENUE, A l'Évêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville. NEUVAINE POUR SE PRÉPARER A LA FETE DE LA NAISSANCE DE Notre-Seigneur Jésus-Christ.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT. Change de RECLAMATIONS auprès du Gouverneur, de ventes et achats de lots de terre, de brevets de patentes, réclammations pour indemnités, réceptions et transmissions de biens, etc.

DR. GLOBENSKY, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91. Montréal, le 19 septembre 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT. Petite rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES. Tenu par M. REY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT: Pour l'année (non compris les frais de port) 12 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

TAUX DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 20 0 0. Chaque insertion subséquente, 0 0 7.